



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org

LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Comité de direction - MCE de Rennes - 11 mars 2015

Présents :

CPIE des Collines normandes Maria Ribeiro
Fédération de pêche 29 : Pierrick Dury, Jean Hervé (vice-président)
PNR Normandie-Maine : Benjamin Beauflis
SIAES : Loïc Rostagnat
Bretagne Vivante : Pierre-Yves Pasco, Céline Dégremont, Marie Capoulade

Les partenaires du programme LIFE muette sont réunis pour faire le point sur les actions restantes à mettre en œuvre d'ici la fin prévue au 31 août 2016, sur les restitutions et les bilans à produire, sur les financements du programme et sur l'après-LIFE. Un point sera fait plus particulièrement pour l'expérience de mise en contact entre glochidies et poissons-hôtes qui a eu lieu en 2014 sur l'Airou.

A1. Cartes des problèmes potentiels pour la muette perlière

Les cartes réalisées en début de projet pour faire le point sur les points potentiellement problématiques à la muette seraient à mettre à jour pour chaque site pour janvier 2016. Ces cartes seront accompagnées des tableaux récapitulatifs listant les éléments présents sur les cartes. Ces éléments permettront de faire apparaître les différences entre le début et la fin du programme. La dynamique des travaux entrepris pourraient y être associée afin de montrer les actions d'amélioration qui ont été mises en place.

A2. Arrêtés de protection de biotope

Dans l'Orne, la priorité des révisions d'APB est actuellement donnée au Sarthon puis à la Rouvre. La consultation sur le Sarthon aurait lieu en ce moment pour une application en juin 2015 selon la DDT de l'Orne. Ce calendrier nous semble difficilement réalisable. Le périmètre de l'APB pour ce site est variable. Les mesures agissent essentiellement sur le lit mineur et les plans d'eau connectés mais certaines d'entre elles opèrent à l'échelle du bassin. Les mesures qui devraient y figurer sont en cours d'étude par la DDT de l'Orne. En voici quelques exemples :

- interdiction stricte du wading ou limitation de la pêche à certains secteurs ? ;
- interdiction de l'alevinage ;
- modification de la taille de capture des truites farios de 23 à 25 cm, mesure dont l'intérêt n'est pas démontré pour améliorer le retour des muettes ;
- interdiction de la divagation du bétail dans la rivière (attention sur ce point de ne pas imposer la pose d'équipements particuliers, car cela deviendrait alors une obligation réglementaire qui impliquerait que les collectivités n'auraient plus de fonds publics pour aider les riverains).
- éviter les interventions trop lourdes d'entretien de la ripisylve ;
- interdiction de création de nouveaux plans d'eau sur tout le bassin versant ;
- interdiction des drainages de parcelles à la rivière ;
- mise en œuvre d'indicateurs de suivi des moyens de mise en œuvre de l'APB : qualité de l'eau, des poissons, des espèces cibles (les muettes). Cette dernière action pose question sur les moyens qui seraient mis en œuvre pour le suivi de ces indicateurs.

En Basse-Normandie, la DREAL a insisté pour que les APB soient soumis à l'approbation des comités de pilotage des sites Natura 2000. Il faut néanmoins vraiment faire très attention que les deux démarches soient dissociées pour ne pas compromettre l'aspect consultatif du réseau Natura.

Sur l'Airou, les services de l'État ont présenté le projet de création d'APB en comité de pilotage Natura. Les agriculteurs du site n'ont malheureusement pas encore été prévenus. Comme l'APB sera soumis à l'approbation des Chambres d'agriculture, ils risquent de penser qu'il y a trop d'aspects réglementaires. Dans l'idéal, le calendrier amènerait à une consultation début 2016 pour une signature en septembre 2016. On parle ici d'un APB sur le bassin versant de la Sienne, pas que de l'Airou. L'APB concerne le saumon, la lamproie, l'anguille, le chabot, la muette et l'écrevisse.

Nous craignons que la démarche adoptée pour l'instant par les DDT(M) risque d'aller à l'encontre d'une démarche concertée constructive impliquant dès l'amont les acteurs du territoire (collectivités, professionnels, associations, usagers...).

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.

Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



Dans l'idéal, il faudrait vraiment laisser le pilotage de ces dossiers aux DDT(M). Les partenaires (CPIE, PNR, SIAES, BV), ne devraient intervenir que très ponctuellement pour des explications précises sur les espèces et les modes de gestion les plus favorables mais en aucun cas ils ne devraient porter directement ces dossiers.

En Bretagne, Bretagne Vivante propose en mars 2015 une trame à la DREAL Bretagne qui engagera ensuite les démarches auprès des DDTM. L'APB concernera plusieurs sites à mulette perlière, pas seulement ceux du programme LIFE.

Des retards se profilent pour la publication de ces APB. Marie contacte Maud Latruberce (bureau d'étude NEEEMO, anciennement Astrale) pour l'avertir et lui demander si nous pourrions préciser à la Commission européenne que malgré ces retards, les APB verraient le jour à telle ou telle échéance après la fin du programme LIFE. Il faudra aussi penser à faire attention aux financements de l'AESN qui sont conditionnés à la création de ces APB en Basse-Normandie.

Pour s'assurer de fournir assez d'éléments à la Commission européenne, nous pourrions aujourd'hui rédiger un courrier conjoint (CPIE et BV) adressé aux DDT(M) pour les questionner officiellement sur le calendrier et les modalités de consultation. Les réponses pourront être incluses dans le rapport final pour la Commission Européenne afin de démontrer les démarches entreprises par les partenaires. Bretagne Vivante et le CPIE s'occupent de rédiger ce courrier co-signé pour 2015 à adresse en Basse-Normandie. Une relance sera faite pour 2016.

Il faudra porter une attention particulière à ces réponses notamment au regard des financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

A3. Publication d'études et de bilans

Nous sommes en attente de la publication de Juergen Geist valorisant les analyses génétiques sur les mulettes et les poissons. A côté de cela, même si ce n'est pas prévu au programme, nous souhaiterions tenter de publier 4 actions:

- études glochidies / poissons-hôtes sur la Sarre et l'Airou - en lien avec Guillaume Evanno
- survie et croissance dans les bigoudis - en lien avec Julien Thébaud
- l'élevage des mulettes
- remise à jour des données d'inventaire de mulettes à l'échelle nationale / en lien avec tous les partenaires en France

Ces publications permettraient de synthétiser et de valoriser les connaissances développées au cours du programme.

A4. Étude de faisabilité

Il faudra produire d'ici la fin du programme un protocole d'élevage et de renforcement à l'attention de la Commission européenne, incluant notamment les récoltes de larves.

Hors réunion : attention aux autorisations préfectorales que nous avons pour manipuler l'espèce sur les sites, pour l'élever à la station et la renforcer, celles-ci cessent à la fin du programme LIFE. Leur renouvellement est impérativement à prévoir.

C1. Élevage des mulettes

Il faudrait effectuer des tests de marquage de mulettes sur les individus les plus âgés (les mulettes de l'Elez qui entrent dans leur troisième année).

Une nouvelle expérience de pose de bigoudis sera réalisée en 2015. Des lots témoins devront être placés à la station.

Lors des déplacements des lots de mulettes en avril 2015, il faudra mesurer au hasard quelques mulettes. La Fédération de pêche accueille une stagiaire jusqu'au mois de juillet, elle pourrait être impliquée sur ces mesures avec la prise en main du logiciel imageJ.

François Castineiras, qui secondait Pierrick à la station, quitte ses fonctions. Il sera remplacé à partir du 1^{er} avril sur les mêmes missions avec pour objectif à long terme de consacrer 2 ETP complets à la station d'élevage (projet du PRA).

La collecte des larves de mulettes en 2016 n'est pas financée par le LIFE ni les prestations associées (quarantaine, élevage, conservation à la station...). Dans le cadre du PRA en Basse-Normandie, le CPIE ferait appel à la Fédération de pêche du Finistère pour réaliser l'élevage des mulettes sous forme de prestation. La Fédération transmettra au CPIE l'estimation des coûts que cela pourrait représenter. Maria doit en effet transmettre ses premières estimations aux financeurs du PRA en Basse-Normandie au mois de juin et aura besoin de ces éléments, importants pour la poursuite des actions initiées dans le programme LIFE.

C2. Renforcements

2015 est notre dernière année de manipulation dans le cadre du LIFE. C'est l'occasion de mener une expérience plus importante de mesure de survie et de croissance dans les bigoudis. Ce dispositif nous

permet de choisir les meilleures stations pour un éventuel renforcement direct et de comparer les résultats entre les rivières.

Marie s'engage à transmettre à tous un premier jet d'un protocole pour le 15 avril. Quelques points ont été évoqués :

- nous disposons de 30 bigoudis / rivière
- même dispositif de pose et d'ancrage partout (rotofil, cailloux d'aquariophilie à calibrer, creuser un peu le lit du cours d'eau pour y poser les bigoudis ensuite recouverts avec de grosses pierres par sécurité et le reste des sédiments qui seront autour etc., bigoudis maintenus par les fils et clous dans le sédiment pour la sécurité de la manip)
- utiliser la même souche de la même cohorte partout
- pose des bigoudis la première quinzaine de juin
- relève la première quinzaine de septembre

Il pourrait être intéressant de réaliser des tamisages et des tris de sédiments aux endroits où des jeunes mulettes ont été renforcées directement dans les rivières (Elez, Manéantous, Loc'h) pour le suivi après réintroduction et voir si des mulettes peuvent être observées/retrouvées.

A3. Premiers résultats de la mise en contact de glochidies avec truites et saumons de l'Airou

Guillaume Evanno nous présente les premiers résultats de l'expérience de mesure comparative de l'infestation de glochidies sur les truites fario et les saumons Atlantique de l'Airou qui a eu lieu en 2014. Cette expérience avait déjà été réalisée en 2012 sur la Sarre.

- taux d'infestation faible du saumon en conditions idéales
- difficulté du comptage de glochidies sur le terrain 1 mois après
- niveaux d'infestation 7 fois plus faible du saumon par rapport à la truite
- phénomène d'encapsulation des glochidies chez le saumon
- même si l'échantillon est très petit, les conclusions semblent aller vers un hôte préférentiel des glochidies sur la truite fario sur l'Airou

Le diaporama présenté ce jour par Guillaume se trouve joint à ce compte-rendu.

C3. Suivi qualité d'eau

Les prélèvements mensuels sont à poursuivre jusqu'en août 2016.

C4. Suivi des populations + collectes de larves

Les expériences de CMR sont à faire en Bretagne en 2015 selon la méthode convenue en 2014 entre la Basse-Normandie et la Bretagne afin de pouvoir comparer les résultats entre les deux régions avec cette méthode et de répondre la question du nombre de passages nécessaire pour avoir un chiffre proche du réel des effectifs de mulettes perlières.

Cette année 2015 sera la dernière année de collecte des larves réalisée dans le cadre du LIFE. Les prochaines collectes devront être programmées dans le cadre des PRA.

C5. Suivi des poissons-hôtes

C'est en 2015 que devront se faire les derniers suivis de poissons-hôtes sur tous les sites.

En plus de cela, il faudra prévoir des pêches de mise en contact sur chaque site.

D2. Sensibilisation scolaire

Un dernier coup de projecteur est envisagé pour l'année scolaire 2015-2016. Nous nous donnons jusqu'au mois de juin 2015 pour prendre la décision ferme de se lancer. L'action consisterait en la création d'un film documentaire sous forme de journal télévisé présenté par les enfants. Les interventions seraient inter-régionales. Le projet serait à intégrer dans les projets pédagogiques des classes. Idéalement, nous souhaiterions que France 3 nous soutienne dans ce projet en mettant à disposition ses journalistes pour le tournage et son plateau pour la diffusion.

Marie relance ERB et le PNRA à ce sujet.

D3. Sensibilisation acteurs

Concernant la sensibilisation des agriculteurs en Basse-Normandie, nous allons valoriser le travail du SIAES et du PNR Normandie-Maine envers les agriculteurs sur leurs bassins respectifs. Le CPIE monte actuellement un projet agro-environnemental.

D5. Outils de communication

Un projet de poster recto/verso sur les bivalves d'eau douce et des poissons-hôtes du Massif armoricain est en cours. Il est demandé à chacun de bien vouloir transmettre ses photos à Maria selon la liste de la plaquette des bivalves. Ces photos seraient reprises sous forme d'aquarelles pour le poster.

En 2015 et 2016, nous allons coupler la diffusion de l'exposition en Bretagne avec la diffusion du film

et une petite conférence sur la mulette. Il faut profiter de cet outil pour le faire voyager au maximum.

D7. Échanges internationaux

Le prochain colloque aura lieu au Luxembourg du 24 au 26 novembre 2015.

E2. Comités

Nous validons le fait d'organiser le prochain comité de suivi en novembre -décembre 2015.

En 2016, nous grouperons un nouveau comité de suivi au printemps avec un comité scientifique. Cela permettra d'organiser une journée d'échange et de partage d'informations.



Les participants au comité du direction (photo Pierre-Yves Pasco)